CHATELNEUF BULLETIN MUNICIPAL



2016

SOMMAIRE



-Page 1 : Infos mairie

- Page 2, 3 : Géographie et histoire de Chatelneuf

- Page 4 : Recyclage des papiers

- Page 5 : Naissances / Décès / Tarifs cimetière

-Page 6 : Comptes rendu d'activités

- Page 7, 8 : Animation 2016 Association CHATEL 21 « LA FEE ESTIVAL »

- Page 9 :HALLOWEN

- Page 10 : LA CHASSE AUX ŒUFS

- Page 11 : Castelnevien mis à l'honneur

- Page 12 : Benjamin Mittay Artisan coutellier

- page 13, 14, 15, 16, 17 : Un petit retour sur les cloches de l'Eglise de Chatelneuf

- Page 18 : Une journée spéléologie

-Page 19 : Les manifestations dans la commune

- Page 20, 21 : Marais de Panessières

- Page 21 : Un peu de douceur

-Page 24 : J'aime CHATELNEUF

INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture au public Mardi, de 8h45 à 12 h et de 13h30 à 17h45 Mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h

TEL / FAX 03 84 51 61 97

Pensez à Sortir votre bac pour 13h

Collecte bacs bleus lundi après-midi semaine impaires

Collecte bacs gris mardi après-midi toutes les semaines.

Il est rappelé que les sacs de déchets ménagers doivent être déposés Obligatoirementa l'intérieur des poubelles. Et surtout uniquement les déchets ménagers.

II EST EXPRESSEMENT DEMANDE DE BIEN VOULOIR PENSER A LA DECHETTERIE DE CHAMPAGNOLE POUR TOUS LES ENCOMBRANTS ET MATERIAUX USAGES CECI DANS LE RESPECT DE CHACUN ET DE NOTRE PLANETE.

<u>BRUITS</u> d'été <u>(motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses...)</u>
Les règles, issues des textes de lois ou du simple bon sens, sont simples ;

Il est de la responsabilité de chacun de les respecter.

Dès Mars 2012, un arrêté préfectoral modifiait les horaires.

Ces derniers sont toujours en vigueur :

DU LUNDI AU SAMEDI : 8h à 12 h et 13h30 à 20 h Les dimanches et jours fériés : 10h à 12 h

GEOGRAPHIE ET HISTOIRE DE CHATELNEUF

Géographie

Commune relativement groupée, elle apparaît comme divisée « un bas, un haut » mais s'étale le long des routes départementales parfois jusqu'aux hameau (Le Fioget, Le Chalet, la Marche Dessus). Située à tout juste 800 mètres, elle est un fenêtre du Haut-Jura (PNR) et est alimentée par un lac. De part et d'autre l'on descend soit par la forêt de sapins, soit par une déclinaison douce avec une vue sur le deuxième plateau. C 'est une commune forestière mais son sous-sol possède quelques richesses spéléologiques et même géologiques.

HISTOIRE

A l'origine au XIIIe siècle, était une forteresse dont il ne subsiste plus grand chose suite aux interventions de Louis XI. Quelques restes demeurent toutefois comme d'une hypothétique abbaye. La seigneurie de Chatelneuf sous l'influence des Châlons marqua la région au delà des limites actuelles. Le village était un bourg possédant les métiers requis (forgerons, notaires..)

La plupart des constructions datent du milieu du XIXe siècle, résidences des notables.

Aujourd'hui la commune se développe et se repeuple, grâce aux lotissements dans un contexte de rurbanisation. Les exploitations agricoles(il n'en reste que 2) laissent à penser que le village rentre dans la Catégorie des communes péri-urbaines et touristiques; quelques gîtes.

LIEUX ET MONUMENTS

- Eglise de la Nativité de la Vierge, romane dans sa partie basse, et dont le Clocher à dôme à impériale, fut restauré en 1995.
- Vestiges des remparts médiévaux (2Tours)
- ❖ Mairie-école (XIXe s) La mairie ayant aspiré l'école après la fermeture de celle-ci en 2008.
- Anciennes propriétés du député Victor Poupin, dont la villa des invités et un parc de style romantique, où trône une tour florentine(atelier du sculpteur et Cachot du prisonnier politique d'Anzio.
- Le chalet où l'on portait encore le lait, en 1990, aujourd'hui salle communale.
- Viaduc du Morillon (1886), au lieu-dit « le Cernois » inscrit à l'IGPC depuis 2004.
- * Marianne ; sculpture républicaine de Marguerite Gagneur, placée devant l'élise.



Personnalités liées à la commune

Natif:

Louis Abel Girardot (1848-1937), instituteur, géologue, archéologue, puis conservateur au musée de Lons-Le-Saunier. (photo 1) Résidents:

Victor Poupin (1838-1906), député du Jura. (Caricature 2))

Marguerite Gagneur, dite « Syamour » (1857-1945), sculpteur, féministe et compagne du député Victor Poupin. (photo 3)

Invités:

Georges Trouillot (1851-1916), homme politique.

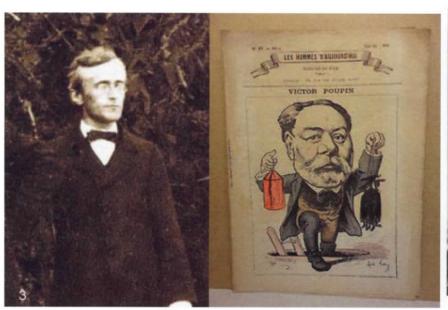
Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905), navigateur et explorateur de l'Afrique centrale, donna son nom à Brazzaville.

Stephen Pichon (1858-1933), homme politique.

Alfons Mucha (1860-1939), artiste-peintre tchèque.

Charles Dumont (1867-1939), homme politique.

Aimé Berthod (1878-1944), diplomate et homme politique.







Pour participer au financement des activités planifiées par les

enseignants de l'école de Loulle, l'Association des Parents d'Elèves vous propose le recyclage du papier.

Une fois collectés et conditionnés sur palettes, les papiers seront

transformés en plafonds minéral par la société Armstrong à Pontarlier. Grâce à vous, la collecte réalisée cette année est de 4 351,74 €

Cet argent sert à financé les différents projets de l'école (achat de matériels, classe découverte, sorties...)

Types de papier autorisés:

- Feuilles de papiers, cahiers, enveloppes sans fenêtre ni kraft
- Journaux, magazines, annuaires, catalogues (La Redoute, 3 Suisses...) sans emballage ou film plastique
- Livres sans couverture.

L'emplacement pour le dépôt de vos papiers se trouve dans un local prévu

à cet effet à côté du préau dans la cour de la mairie.

Les enfants de l'école comptent sur vous.

Merci pour eux

NAISSANCES: Bienvenue à.....

Tristan BALESTRI né le 05 novembre

2015

Fils de Nicole BORGHETTI et Alain BALESTRI Tristan est sous le regard bienveillant de ses sœurs Rose et Lola

Bienvenue à Monsieur FOMINE Pascal arrivé dans notre commune

Le 22 Mai 2015 M. Fomine à acheté la maison de M. et Mme Tribut.

Nous lui souhaitons de se plaire parmis nous, que chacun lui réserve un bon accueil.

DECES: Adieu à...

VOJINOVITCH Risto VOJINOVITCH Marguerite Décédée le 15/06/2015 PARET Christian GIRARDOT Gilles

Décédé le 02/06/2015 Décédé le 15/02/2016 Décédé le 24/02/2016

Les Tarifs concernant le Cimetière

Concession cimetière 30 ans :

100,00 €/m²

Concession columbarium 30 ans:

100,00 €/ case

Les familles possédant une tombe de famille peuvent demander sa mise en concession.

Le règlement du cimetière sera affiché prochainement sur la porte de l'église ainsi que dans le couloir de la mairie sur le tableau d'affichage.

Compte - rendu d'activités

LE POINT SUR LES ACTIVITES REALISEES

- Salle Communale : Mise en place d'un règlement.
- * Travaux de voirie : Réfection bas du village .
- Cimetière : Pose d'un caveau d'attente, mise en place d'un règlement, et de concessions.
- Maison 34 RUE DU Haut A fait l'objet de travaux conséquents, sera remis à la location très prochainement.

LE POINT SUR LES PROJETS

- Travaux sur le réseau d'eau. Réhabilitation du système de distribution et d'adduction en EAU potable.
- Cimetière.
 Verra le jour dans le cimetière la pose d'un columbarium, ainsi qu'un jardin du souvenir.
- Mise en sécurité du village
- Pancartes des rues et numérotation
- Réfection du toit de l'église

ANIMATION 2016



L'Association Chatel 21 a décidé de reconduire « LA FEE ESTIVAL »

La Fée estival se tiendra les 20, 21, et 22 mai 2016 Avec au programme :

- soirée soundsystem le vendredi
- soirée concert le samedi et marché paysan, village associatif accompagné d'un spectacle le dimanche
- « Les 30 ans du parc du haut jura » I

Sachez que l'association « Chatel 21 » à l'occasion de « La fée estival » fait un travail considérable, tant au niveau de l'organisation : 60 bénévoles pour 1600 heures de travail durant le festival, 1400 personnes accueillies sur 3 soirs, une démarche éco-responsable (Tri important, gobelets réutilisables, toilettes sèches, bières bio et locales, restauration de producteurs jurassiens).

- _L'association tient à vous dire que le bilan comptable est très positif.
- _ Il est possible de rentrer en Contact avec eux pour la location de petites structures.
- ❖ Il est important de rappeler que la réussite actuelle tient de la réussite de son collectif au sens large. Une grande bande de

copains soutenu par leur amis et leurs familles, leurs voisins, des commerçants sponsorisant la Fée estival, les associations qui prêtent du matériel, la commune de Châtelneuf, des artistes-techniciens reconnaissant la qualité des actions.

- Vous pouvez soutenir l'association pour l'année 2016 par un bulletin d'adhésion. PRIX LIBRE.
- * Vous trouverez ce bulletin en mairie aux heures d'ouverture.

Merci d'avance à toutes celles et ceux qui par leur adhésion aiderons cette bande de copains et l'association à se maintenir.



HAPPY HALLOWEEN

Le soir du 31 octobre 2015, les enfants du village qui le souhaitaient avaient rendez-vous à l'abri-bus du village. De là, deux groupes se sont formés (en fonction des âges) et ils se partagèrent le village pour ne déranger les gens qu'une fois. ils déambulèrent dans la nuit tous déguisés en affreuses créatures dans le but de récupérer un maximum de friandises.

Pour cela, il ne fallait pas hésiter à frapper aux portes et à menacer drôlement les habitants pour mériter son butin.

Cette année encore, la récolte a été exceptionnelle et les p'tits monstres ont pu soigner leurs caries en se partageant les bonbons, chocolats, biscuits et autres trésors sortis des placards. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette randonnée nocturne et qui ont parfaitement joué le jeu avec les affreux monstres.



A l'année prochaine les monstres!

La chasse aux oeufs



12 Avril 2015: Découvre toi d'un fil : Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous cette année pour la traditionnelle chasse aux œufs qui a été organisée pour tous les enfants du village. Accompagnés de parents volontaires , vacanciers et voisins, les différents groupes avaient un territoire de chasse bien défini. A l'aide d'un plan, ils ont pu amassé un énorme tas de chocolats qu'ils se sont partagés sur la place devant l'église.



UN CASTELNEVIEN MIS A L'HONNEUR!

Monsieur VANNOZ André
Pour avoir fleuri la fontaine du haut du village
pendant de nombreuse années.



Notre désir est de mettre également à l'honneur : Madame RAGOT Micheline Pour avoir assuré bénévolement l'opération brioches de L'APEI et ceci pendant de nombreuses années. Pour information chaque année 64 brioches vendues pour un total de 325 € qui vont directement soutenir l'association des handicapés. Merci à tous de lui avoir accordé votre confiance.



Après une exposition à Paris, il collabore aujourd'hui avec le MOF Marc Janin...

BENJAMIN MITTAY



C'est à Chatelneuf, que Benjamin Mittay a son atelier, à son domicile qu'il retape lui-même. Il y fabrique ses couteaux depuis maintenant quelques années. Malgré son succès à Arbois et la reconnaissance de ses pairs à Paris, l'homme reste toujours aussi humble et fier d'habiter dans un petit village perdu. « Ceux qui veulent vraiment me trouver, me trouvent, c'est l'essentiel. »

« Deux ans que je vis de mon métier »

Si Benjamin a obtenu la reconnaissance des amateurs de l'acier de Damas et de son travail d'orfèvre, il a aussi obtenu celle des jurés de la finale nationale du concours des ateliers d'arts de France. « Je n'ai pas gagné, certes. Mais après avoir exposé pendant un mois au pont des Arts à Paris, j'ai été retenu pour être exposé au carrousel du Louvre pendant 15 jours. »

Aujourd'hui ce n'est plus Benjamin qui sollicite la presse mais l'inverse. Il a même obtenu sa place dans les revues spécialisées.

C'est une réussite pour ce père de deux enfants, « on est artisan, on n'a pas le droit au chômage. » Benjamin à des projets en cours et il améliore petit à petit son atelier; content de ne pas stagner.

Parmi ces fameux projets, se trouve la collaboration avec le Meilleur Ouvrier de France fromager, Marc Janin, de Champagnole. « Je suis content de travailler avec quelqu'un qui est d'ici et qui perpétue les traditions. Les Janin coupent encore leur fromage au couteau.

C'est justement sur ce couteau que je travaille.

MAINTENANT, DING DONG, PARLONS CLOCHES...

Merci à M. JACQUES GIRARD DE SIROD pour sa participation La prise de photos et les articles si rapportant.



La plus grosse fait 115cm de diamètre pour 110 de hauteur. Dessus se trouvent les inscriptions suivantes :

Mon nom est Marie-Reine Je dois mon existence au zèle des habitants De Châtelneuf et j'ai été fondue par : François Humbert de Morteau en 1869.

A l'arrière on lit ce texte que l'on retrouve identique sur la cloche de Loulle malgré que ce ne soit pas le même fondeur.

En Mai 1869 ; j'ai été bénite par Mr Dauvergne curé à Champagnole. Mon parrain est Mr Benjamin Vernier curé à Châtelneuf et ma Marraine Reine Girod VVe Aimé Chauvin.

La petite cloche à un diamètre de 45 cm pour une hauteur de 40cm.

Fonderies Bernard Famier Père et Fils Dijon

Bulletin Municipal 2016

MAINTENANT, DING DONG, PARLONS CLOCHES...

Merci à M. JACQUES GIRARD DE SIROD pour sa participation La prise de photos et les articles si rapportant.



La plus grosse fait 115cm de diamètre pour 110 de hauteur. Dessus se trouvent les inscriptions suivantes :

Mon nom est Marie-Reine Je dois mon existence au zèle des habitants De Châtelneuf et j'ai été fondue par : François Humbert de Morteau en 1869.

A l'arrière on lit ce texte que l'on retrouve identique sur la cloche de Loulle malgré que ce ne soit pas le même fondeur.

En Mai 1869 ; j'ai été bénite par Mr Dauvergne curé à Champagnole. Mon parrain est Mr Benjamin Vernier curé à Châtelneuf et ma Marraine Reine Girod VVe Aimé Chauvin.

La petite cloche à un diamètre de 45 cm pour une hauteur de 40cm.

Fonderies Bernard Famier Père et Fils Dijon Extraits du registre des délibérations du conseil municipal.

18 Novembre 1810

Claude François Girardot Maire, lequel a dit que la cloche de cette commune se trouve située sur un bâtiment usé qui menace une ruine prochaine et qu'il serait avantageux de faire une tour attenante à l'église parcissiale. Four y parvenir, il est indispensablement nécessaire pour pourvoir aux dépenses que nécessiteraient ledit bâtiment, de vendre des bois.

Le conseil ;vu le bâtiment en bois où se trouve la cloche , menaçant ruine et n'étant élevé que d'environ trois mètres ; vu les différents hameaux de Panesière ,

Bataillard, Fioget, Marche dessus ou le bas du village formant au moins les troisquarts des habitants, que si un incendie se déclarait, les habitants ne seraient pas avertis par la cloche en raison de son peu d'élévation, ce qui fait qu'ils manqueraient de secours.

Depuis environ trente ans, le clocher alors existant a écroulé, que la commune, n'a jamais eu de fond pour le relever et que , d'ailleurs sa mauvaise position, n'a jamais laissé espérance de le rétablir.

Considérant que l'aménagement des bois paraît être avantageux à cette commune en se conformant aux lois et règlements établis à ce sujet.

Il fera donc le plus lôt possible procéder à la délimitation territoriale des bois communaux ainsi que des propriétés qui les avoisinent.

Il demandera à l'administration générale de s forêts ou à son excellence le Ministre des Finances, la marque des sapins à prendre dans la forêt des Barres appartenant à cette commune, ceci afin d'acquitter lesdites dépenses.

Il fera livrer un plan descriptif et estimatif d'une tour convenable pour mettre la cloche, laquelle sera placée à l'entrée de l'église paroissiale de ce lieu .

La dépense sera de deux à trois mille francs.

Il demandera à son excellence le Ministre des Finances, la marque de deux cents pieds de sapins pris de préférence dans la forêt des Barres. Les dits sapins seront vendus dans les formes légales et le produit employé à ladite construction.

Il sera ensuite fait marché au rabais dans les mêmes formes pour faire ladite tour suivant lesdits plans

Un extrait de la présente sera envoyé Mr le Préfet le plutôt possible pour être homologué.

Même expédition sera adressée à Mr l'Inspecteur des forêts afin que ledit aménagement et marques des bois soient fait le plutôt que faire ce pourra. Délibéré audit lieu, les ans, mois et jours susdit à cinq heure du soir.

Signé par les sieurs. :Antoine Humbert Perret, Jacques Joseph et Claude Etienne Rucle, Pierre Etienne Grandvuinet, Jean Claude Cibe, et Claude

Jacques Labourier, menbres du conseil municipal et Claude François Girardot Maire dudit lieu

A Suivre

Budget de 1830.

Le Maire a fait observer au conseil municipal que dans le budget pour 1830, suite à une décision ministérielle du 26 Ávril 1826, qu'une vente de bois a eu lieu le 23 Octobre 1827 et qu'elle a rapportée la somme de sept mille francs, plus les intérêts, environ trois cents soixante et dix francs et qu'il devient urgent de faire créditer cette somme au budget susdit, elle sera employée comme suit : Douze cents francs pour l'aménagement de la forêt et le restant être employé à l'établissement d'une tour ou clocher à l'église de cette commune. Il a également remis sur le bureau la délibération du conseil de fabrique qui expose que l'église est en ruine, que le mur du coté du couchant est dans un état de chute prochaine. Il faudra encore prévoir à prélever le bois pour la charpente d'une tour ou clocher à établir à l'église de Chatebreuf, que ladite coupe, se composerait de cent dix sapins à prendre sur les Barres.

Les 110 spins donnés pour supplément d'affouage seront vendus par devant le sous préfet d'arrendissement de Toligny. L'adjudication fournira en outre les bois nécessaires à la construction de la tour ou clocher de la manière que la commune les doit fournir à l'entrepreneur du clocher :173 solives conformément au devis.

Le Maire a exposé au conseil que le mur de l'entrée de l'église menace ruine ,que la cloche étant posée sur le cimetière ,ne peut pas être entendue dans toute la commune.

Le Maire a demandé un plan et devis au sieur Dufour architecte de l'arrondissement.
L'estimation des travaux s'élève à la somme de 7390 francs 30cts et 173 solives de bois.
Suite à la décision du conseil municipal du 1er Tévrier 1829, le maire fera toutes les diligences possibles pour faire mettre en adjudication lesdits travaux et les faire commencer en l'année courante.

Le 27 octobre 1911

Réception provisoire de la réfection de la couverture du clocher dans la commune de Chatelneuf ensuite d'adjudication passée le 19 aout 1911 en faveur du sieur Ch Dussouillez entrepreneur demeurant à Champagnole moyennant la somme de 3131f12. Extraits de réunions de conseil municipal

Séance extraordinaire du 7 avril1869 autorisée du 16 mars 1869.

Mr le Maire fait remarquer au conseil que la dépense qu'occasionnera la refonte de la cloche cassée de Chatelneuf, à payer au Gr Humbert, fondeur à Morteau, s'élève à près de 800 francs, y compris la matière à fournir pour parfaire aux déchets et que pour payer cette dépense, il conviendrait de demander la vente aux enchères de quelques sapins se trouvant en partie sur le chemin de grande communication No 40 et au lieu dit entre ou près du petit et du grand étang.

22 Novembre 1906

Courrier du 22 Novembre 1906 de H. Farnier et Fils demandant à Mr Hrbel maire de Chatelneuf , à quelle gare il désirerait recevoir une cloche de 58 kg 500 gr .

Cette cloche en bronze de première qualité, sera munie de tous ses accessoires, mouton,

Une paire de tourillons et coussinets, bras de sonnerie, battant etc... à raison de

3fr50 le kg et la monture pour une somme de 30 francs. En tout 234 francs.

La cloche a été commandée le 27 /11/1906 et le marché signé le 5 décembre 1906.

La cloche et les accessoires seront garantis pendant 10 ans, les cas de forces majeurs exceptés.

Elle sera livrée en gare du Vaudioux.

1 JOURNEE SPELEOLOGIE avec l'association « JURA SPELEO »

Président: Rémy LIMAGNE 54 route du Pont de la Chaux 39300 CHATELNEUF

Pour la journée nationale de la spéléologie, le soleil était au rendez-vous à Perrigny le 3 octobre.

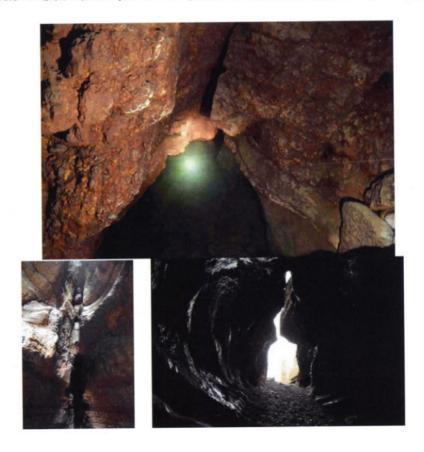
La journée « sport en famille » en parallèle et au même endroit a généré un succès inattendu pour cette manifestation aux grottes.

Au bas mot 160 personnes essentiellement des environs de Perrigny sont montées jusqu'à la grotte et ont fait une descente en tyrolienne (1 heure d'attente en milieu d'AM)

A noter les très importants travaux d'aménagement réalisés par l'association et le GSJ sur le site.

Une très belle manifestation donc pour laquelle tous les retours sont très positifs.

On aurait juste aimé bénéficier de plus de spéléologue pour encadrer.



LES MANIFESTATIONS DANS LA COMMUNE







Janvier: VŒux du Maire Galette des Rois / Jeux

Avril: Chasse aux Œufs

Mai: Commémoration du 8 mai

Fée Estival

Juillet: Concours de Pétanque



Octobre: Le 31 Halloween

Novembre: Commémoration du 11 novembre



Bulletin Municipal 2016

Un projet de restauration écologique

Sur notre Commune (par Pauline Bernard, chargée de mission)

Dès 1997, la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura (FDCJ) s'intéresse au site de Panesière, persuadée que cette plantation sur un ancien marais présente un fort potentiel écologique. En 2007, un projet d'acquisition est finalisé. Une Indivision regroupant la Fondation pour la Protection des Habitats et de la Faune Sauvage (FPHFS) et la Commune de Chatêlneuf est créé. La part d'investissement communal dans ce projet est totalement prise en charge par le Conseil Départemental du Jura.

Un comité d'Indivision constitué de représentants de la Commune, de l'Association Communale de Chasse Agrée et de la FDCJ voit le jour. C'est lui qui décide des actions à mener sur ce site. La FDCJ est désignée comme gestionnaire pour le compte du comité.

Un constat partagé

Le marais est dégradé et n'assure plus les fonctions qui lui sont associées : épuration des eaux, rôle « d'éponge naturelle », réservoir de biodiversité... Ces altérations sont nombreuses et très anciennes : construction d'étangs, rectification du lit, curages, plantation d'épicéas et mise en place de fossés de drainage...

Le comité prend la mesure du potentiel de réhabilitation d'un tel site et engage une réflexion avec l'appui de nombreux acteurs institutionnels et environnementaux regroupés au sein d'un comité de gestion.

Un programme ambitieux

Un plan de gestion rédigé par la FDCJ permet d'avoir un état des lieux complet et fixe des orientations et objectifs adaptés qui sont validés par le comité d'Indivision.

Fin 2010, la première étape est lancé: les épicéas sont coupés afin d'ouvrir le milieu et de supprimer l'effet drainant sur la zone humide, ceci apporte également des fonds pour la suite du projet.

La seconde étape de la restauration est la réhabilitation morphologique du Ruisseau de Panesière. Le comité d'Indivision commande des études afin de diagnostiquer les altérations du cours d'eau et d'avoir un pré-projet des travaux. Ces études sont menées par un bureau d'études spécialisé (Téléos-Suisse), par la Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et par les Fédérations des Chasseurs du Doubs et du Jura.

Marais de Panessières

Une sortie d'information se tiendra le 17 Septembre 2016.

Une sortie prévue pour visiter le chantier fait par le PNRHJ. Lors de cette demi-journée d'information (probablement sur le Nanchez).

CHOCOLAT

UN CAPRICE HONTEUX ET ONCTUEUX

QUE L'ON CROQUE EN TOUTE OCCASION

AVEC LÉGÈRETÉ, AMOUR ET TENDRESSE.

Le bulletin municipal a été réalisé par Annie Monnet, 1ère adjointe en collaboration avec Marc Buffard Merci à vous d'avoir pris le temps d'en prendre connaissance et j'espère à l'année prochaine !

> Merci à tous ses habitants qui rendent ce village vivant et humain. Prenez soin de vous.